

Lundi 27 mai 2019

### Discours de Monsieur le Président

Mes Chers Collègues,

Dans le cycle financier de la vie d'une collectivité départementale, cette réunion statutaire du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année, revêt une importance particulière.

Elle nous invite en effet, par l'approbation des comptes de l'année écoulée, à mesurer les acquis et à préciser les tendances qui fonderont nos marges et lignes d'action pour l'avenir.

Cette réunion de mai permet aussi les ajustements indispensables au budget de l'année en cours, approuvé en janvier avec, notamment, l'intégration des reports.

Ainsi se construit notre cadre global pour agir au service de ce département et de ses habitants, non seulement en 2019 mais aussi, bien au-delà, grâce à la gestion pluriannuelle de nos investissements.

Madame la Présidente de la commission des finances nous détaillera ce contexte financier présent et à venir. Je me limiterai à rappeler, avec, je ne vous le cache pas, un certain

plaisir, les caractéristiques essentielles de la situation financière de notre collectivité. Je qualifie souvent cette situation d'«enviable». Nous ne devons toutefois jamais nous départir d'une certaine humilité en la matière -les réussites étant, certes, la conséquence de nos choix et de ceux de nos prédécesseurs, mais aussi d'éléments externes.

Pour mériter la confiance des Aulois, nous leur devons une totale transparence sur la situation de cette collectivité départementale. A une époque où nos concitoyens restent trop nombreux à connaître des situations de précarité et de difficultés, au nom de quel principe de «conformité à la morosité ambiante», ne pourrions-nous pas leur offrir des perspectives de jours meilleurs ?

Juste quelques chiffres relatifs à ce compte administratif 2018 :

- un autofinancement de 45 M€ (+ 25 % par rapport à 2017)
- des dépenses de fonctionnement totalement maîtrisées  
(- 0,5 % - contrat passé avec l'Etat plus que respecté)
- des investissements en forte progression :
  - 47,5 M€ sur notre patrimoine (+ 53 %)
  - 9,4 M€ en aides à nos partenaires (+ 100 %, plan de soutien aux projets structurants)

Et tout cela, avec un endettement parfaitement maîtrisé et en baisse. Nous n'emprunterons pas en 2019, ni d'ailleurs en 2020. Fin 2020, l'endettement du Département de l'Aube sera inférieur à 30 M€ : moins de 100 euros par habitant, soit 6 fois moins que la moyenne des départements.

Ce contexte favorable ne doit pas altérer la rigueur dans nos choix et notre gestion.

Cette situation nous permettrait en tout cas, si besoin, d'agir sur tout projet exceptionnel susceptible de renforcer durablement la création de richesses sur notre territoire - comme ce fut le cas avec la création de l'Université de technologie de Troyes.

Le budget supplémentaire 2019 vous sera présenté en détail. Il concrétise tous les engagements que nous avons pris à l'automne 2018 lors de l'adoption de notre plan d'actions «nos priorités pour l'Aube».

Les finances sont essentielles, incontournables, mais elles ne font pas tout. Elles nous permettent d'agir au service du territoire. Les possibilités sont multiples. Nos choix sont clairs. Ils ont un impact sur la vie quotidienne des Aubois mais, aussi et surtout, préparent l'avenir.

Plusieurs décisions soumises à votre approbation vont ainsi renforcer notre mission première de solidarité, tout en contribuant à l'attractivité de l'Aube.

Je n'en évoquerai que quelques-unes :

- le pacte territorial d'insertion 2019-2023 et la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2022

La solidarité est dans les gènes de notre collectivité. Sans cesse la renforcer, est notre priorité quotidienne.

Mais l'efficacité de nos actions est aussi liée à notre capacité de projection dans l'avenir. Cela s'illustre notamment, dans cette réunion, par les rapports qui traitent :

- du renforcement de la sécurité pour nos concitoyens, dans le cadre du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (2019-2023)
- de la poursuite du développement de l'Université de Technologie de Troyes, fleuron de notre territoire, avec la perspective enthousiasmante de labellisation d'Université Européenne en réseau avec des établissements renommés de 6 autres pays européens.
- de la redéfinition de nos procédures en matière d'achat public et du renforcement de nos soutiens aux partenaires, communes et intercommunalités.

Mes chers collègues, au-delà de son caractère institutionnel, cette réunion confirme, mais en est-il vraiment besoin, le rôle leader et essentiel de la collectivité départementale pour le développement et l'avenir de l'Aube.

Solidarités humaines et territoriales... nos fondamentaux sont connus et sous-tendent toutes nos actions.

Poursuivons en ce sens. C'est assurément la voie de l'avenir.

**Philippe Pichery,  
Président du Conseil départemental de l'Aube**